ÉCOLE DES ALIZÉS

Articles scolaires 2023-2024

6e année

Quantité	Description	☑
8	Cahiers lignés, style Canada[1]	
1	Cahier quadrillé 1 cm (20 cm x 27 cm)	
2	Chemises à pochettes	
1	Duo-Tang à pochettes avec attaches (pour l'anglais)	
1	Ciseaux à bouts ronds – gaucher ou droitier	
1	Bâton de colle, gros format	
1	Ensemble de 24 crayons à colorier en bois	
1	Ensemble de 24 crayons de feutre	
1	Marqueur noir à pointe fine (non permanent)	
12	Crayons à mine HB [2]	
2	Crayons surligneurs fluorescents	
8	Duo-Tang avec attaches (3 trous), de couleurs variées	
1	Paquet de 200 feuilles mobiles pour cartable à anneaux	
3	Gommes à effacer [2]	
2	Stylos	
1	Rapporteur d'angles (sans trou au centre) Westcott/Staedtler [1]	
1	Compas à vis centrale	
1	Règle rigide, métrique 30 cm	
1	Taille-crayon avec réservoir solide	
1	Étui à crayons en tissu	
1	Calculatrice (opérations de base)	
1	Paquet de 10 pochettes protectrices transparentes pour insérer des feuilles	

Éducation physique :
Espadrilles, culotte courte, t-shirt (ou survêtement), et sac de tissu identifié au nom de l'élève pour ranger les vêtements.
Écouteurs (laboratoire informatique): pour des raisons d'hygiène, l'école ne prête pas d'écouteurs. Cependant, les parents qui le souhaitent peuvent en procurer une paire de leur choix à leur enfant.

[1] ***Les marques indiquées ne sont qu'à titre indicatif seulement.***
[2] ***Nous vous suggérons d'envoyer ces articles scolaires à l'enseignant(e), dans un sac de style Ziploc identifié au nom de votre enfant. Le matériel non utilisé vous sera retourné à la fin de l'année.***

Afin de protéger les manuels scolaires, il est recommandé de les recouvrir.

AIDE-MÉMOIRE

- *Tous les articles doivent être bien identifiés.*
- *Nous vous recommandons de réutiliser les articles de l'an dernier qui ne sont pas brisés.*
- *Pour 2023-2024, les frais exigés des parents seront de 78,50 $. Ils seront à payer à l'inscription du mois d'août prochain **via le Portail Parents**.*
- *L'agenda scolaire sera remis aux élèves lors de la première journée de classe.*

Liste adoptée au conseil d'établissement du 15 mars 2023